



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

2022 - 2023

1

LES INTERVENANTS

Serge Lougarot, CTN de la fédération, coordonnateur des pôles France et Espoir Nouvelle-Aquitaine
Tel : 06.82.23.60.48 / email : serge.ctn@surfingfrance.com

Guillaume Billy, coordonnateur et entraîneur surf pôle espoir
Tel : 06.74.82.74.17 / email : guillaume@surfingaquitaine.com

Derek Crater, entraîneur bodyboard pôle espoir (Santocha Surf Club)
Tel : 06.43.82.23.23 / email : derek@santocha.org

Malou Gervais, préparateur physique et mental pôle France et espoir
Tel : 06 81 84 38 62 / email : malou@surfingaquitaine.com

Christian Valentie, préparateur physique pôle France et espoir

Vincent Le Corno, entraîneur natation pôle espoir et C.T.R à la Ligue de Surf Nouvelle-Aquitaine

2

LE PLANNING

Les athlètes ont en plus des cours et des entraînements surf d'autres rendez vous importants chaque semaine.

Il est impératif que tous les athlètes soient présents à tous les entraînements. Une absence ne pourra être acceptée qu'après demande validée auprès de Serge et des entraîneurs.

Un appel de présence sera effectué avant chaque séance d'entraînement. Un message d'absence sera notifié aux parents le cas échéant, pour éviter tout problème de responsabilité.

Planning semaine pôle espoir

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
PAUSE REPAS					
APRÈS-MIDI	COURS	COURS	13H45 DOCTEUR	COURS	COURS
	16H15/17H45 PRÉPA PHYSIQUE GÉNÉRAL Terminale	15H/18H ENTRAÎNEMENT SURF/BODYBOARD	14H/18H ENTRAÎNEMENT SURF/BODYBOARD		15H30/18H30 ENTRAÎNEMENT SURF/BODYBOARD
SOIRÉE	18H15/19H30 PRÉPA PHYSIQUE GÉNÉRAL 2de / 1ere	18H15/19H30 ENTRAÎNEMENT PISCINE	G1 17H15/18H30 G2 18H30/19H45 PRÉPA PHYSIQUE SPECIFIQUE	G1 18H15/19H15 PRÉPA MENTALE	
				G2 19H15/20H15 PRÉPA MENTALE	

4

SCOLARITÉ

Serge Lougarot assure le lien entre le proviseur, la vie scolaire, les professeurs et le pôle espoir.

Pronote est un système de messagerie mis à disposition des athlètes et des parents afin de communiquer avec la vie scolaire et les professeurs.

La priorité est donnée au scolaire.

Pour chaque athlète, il peut y avoir une évolution du planning des entraînements en fonction de son planning scolaire. Exemple : entre novembre et février possibilité de faire sauter un entraînement surf par semaine pour mettre l'effort sur le travail scolaire.

Interdiction de louper un entraînement spécifique : préparation physique ou piscine.

Des heures de soutien scolaire peuvent être mises en place. C'est à l'athlète d'en faire la demande auprès des professeurs, liste fournie par Serge Lougarot, et de gérer les horaires. Si possible prendre les cours de soutien en groupe.

Un planning des déplacements de l'année sera diffusé auprès de l'ensemble des professeurs.

Lors d'absence due à un déplacement avec le pôle ou sur une compétition une fiche de liaison sera mise en place pour le suivi des cours et des devoirs. Cette fiche doit être demandée par l'athlète auprès des coordinateurs du pôle. Ensuite l'athlète devra aller voir chaque professeur avec cette fiche et une clé usb (pour récupérer les cours).

Lors d'un déplacement un lien direct entre le coordinateur et les profs sera établi par mail et dropbox pour récupérer d'éventuels devoirs ou contrôles à faire.

De plus chaque athlète doit avoir un (ou plusieurs) binôme dans sa classe qui pourra lui faire passer régulièrement les cours et les devoirs lors d'absence prolongée.

5

JOURNÉE D'INTÉGRATION

Une journée d'initiation surf aux professeurs du lycée.

Une journée d'intégration avec les athlètes du pôle France et Espoir, courant du mois de septembre.

6

COMMUNICATION INTERNE

Un groupe de discussion WhatsApp entre les athlètes et les entraîneurs du pôle sera créé.

Des réunions seront mises en place avec les parents pour informer sur les projets du pôle et faire des bilans généraux : début d'année scolaire - septembre, milieu d'année - janvier.

Les coordinateurs et les entraîneurs restent à la disposition de chacun pour des rendez-vous si les parents le souhaitent.

Un délégué des athlètes sera désigné, le choix de la personne est laissé aux athlètes. Il devra être un élève de terminale ayant plus d'une année au sein de la structure.

7

SUIVI ATHLÈTES

Un entretien individuel sera effectué dès le mois de septembre avec chaque athlète pour établir les projets scolaires et sportifs et ainsi mettre en place un programme pour l'année 2021-2022.

Des entretiens ponctuels se feront après chaque conseil de classe.

Fin d'année scolaire un nouvel entretien sera effectué pour faire un bilan.

8

DÉPLACEMENTS COLLECTIFS

La Ligue veut privilégier l'accession au haut niveau pour chaque athlète, ce qui veut dire leur permettre d'accéder aux rassemblements collectifs France voire de l'équipe de France. Et cela passe par les compétitions à niveau international : Pro junior pour les surfeurs et ETB/APB pour les bodyboarders.

Les déplacements et l'accompagnement des athlètes sur les compétitions est une volonté de la Ligue. Cependant, il ne sera pas forcément possible d'avoir une présence sur toutes les compétitions. Un choix sera fait et un planning proposé suite aux entretiens individuels et en fonction du coût des déplacements.

Cette année, la Ligue souhaite que chaque athlète se déplace au moins une à deux fois avec le pôle sur une compétition, afin d'appliquer in situ le travail fait lors des entraînements.

Chaque athlète devra s'acquitter de frais de participation sur les déplacements avec le pôle : 1 stage collectif et 1 déplacement pro junior ou épreuves bodyboard (à minima)

Pour chaque déplacement à l'étranger nous avons besoin de différents documents: autorisation parentales de sortie du territoire, décharge parentale pour les soins, droits à l'image (pour les photos et vidéos), ... documents à fournir lors de la rentrée au pôle.

9

MAINTIEN ET CRITÈRES DE SÉLECTION AU PÔLE ESPOIR

Chaque fin d'année les places au sein du pôle espoir sont remises en question.

Différents critères sont pris en compte tel que la scolarité, les résultats ou le potentiel sportif, l'assiduité aux entraînements ou le comportement au sein de la structure...

10

COTISATIONS

Le coût de la cotisation au pôle espoir pour l'année scolaire 2022-2023 est de 1200 euros par athlètes, et de 1000 euros pour les partenaires d'entraînement.

Plusieurs paiements sont acceptés avec un 1er paiement à effectuer à la signature de la convention (pendant les vacances d'été) et un dernier au mois de décembre 2021.

Les paiements s'effectuent par le biais de la plateforme helloasso via le lien suivant

La participation aux déplacements Pro Junior surf et épreuves bodyboard devra être réglée 1 mois avant l'évènement (modalités de paiement à venir).